



AMICALE DE PÊCHE DE ROESCHWOOG
FONDÉE EN 1978

COMMUNIQUÉ

Roeschwoog, le 21/02/2021

Ami(e)s pêcheurs,

L'année 2020 fût synonyme d'une saison quasi blanche. La pandémie de la Covid-19 nous empêcha de mener à bien nos activités halieutiques telles que nos matinées de pêche « Grosses Truites », notre traditionnel concours intersociétés ainsi que notre 2ème édition « Kesselfleisch ». La pratique de la pêche a néanmoins pu se maintenir à l'étang Hochwald dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

La saison 2021 ne se présente guère sous de meilleurs auspices. Ainsi nous espérons pouvoir, sous réserve de nouveau(x) confinement(s), maintenir l'activité de pêche de loisir à l'étang Hochwald. Vous trouverez à cet effet et joint au présent communiqué, le programme halieutique valide à ce jour. **En cas de confinement ou autres directives gouvernementales interdisant la pêche, sa pratique sera à nouveau suspendue jusqu'à nouvel ordre. Pour vous tenir informé(e) des dernières dépêches, je vous invite à consulter régulièrement notre site internet www.roeschwoog.fishing/**

La carte de pêche du lot Hochwald sera délivrée de 2 manières :

Format papier

-Mai/Juin : vente et remise lors des journées d'ouverture entre 9h et 11h (lieu : abri du Hochwald)

-Juillet/Août : vente et remise sur prise de rendez-vous uniquement (tel au 06 35 63 40 98)

Format électronique www.roeschwoog.fishing/carte-de-peche/

E-Carte de pêche téléchargeable sur smartphone

Pendant l'exercice de la pêche vous vous trouvez sur la propriété d'autrui, qu'il convient de respecter et de ne pas occasionner de dégâts, ni aux berges, ni aux plantes. Le contrôle du port de la carte de pêche sera effectué par les membres du comité de l'APR.

En vous souhaitant une bonne saison de pêche, je vous dis à bientôt au bord de l'eau.

Halieutiquement vôtre,

Le Président de l'A.P.R.

Yves WEBER